

République française  
**COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE**  
 DEPARTEMENT de la Lozère

**DE 2018 042**

**Séance du mardi 10 avril 2018**

**Membres en exercice : 28**

Date de la convocation: 06/04/2018

**Présents : 15**

*L'an deux mille dix-huit et le dix avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*

**Votants: 15**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

**Secrétaire de séance: Jean-Pierre ALLIER**

**Représentés:**

**Excusés:** Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX

**Absents:** François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE

**Objet: Vote du compte administratif complet - pre\_platon - DE\_2018\_042**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de JAFFARD Alain délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		92 090.00				92 090.00
Opérations de l'exercice						
<b>TOTAUX</b>		92 090.00				92 090.00
Résultat de clôture		92 090.00				92 090.00
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		92 090.00
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Préfecture de Monde	
Contrôle de légalité	au compte 1068 (recette d'investissement)
Date de réception de l'AR: 20/04/2018	
048-200057594-20180410-DE_2018_042-DE	

92 090.00 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2018 048-200057594-20180410-DE 2018_042-DE